

FICHE DE PREINSCRIPTION EN CRECHE – ACCUEIL REGULIER

**ATTENTION CETTE PREINSCRIPTION NE VAUT EN AUCUN CAS INSCRIPTION
C'EST LA DATE DE RETOUR NOTIFIEE PAR LA CRECHE QUI SERA PRISE EN COMPTE**

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

Choix 4 :

Choix 5 :

RENSEIGNEMENTS FAMILLE

PARENT 1 NOM : PRENOM :

ADRESSE : VILLE :

TELEPHONE : MAIL :

Situation professionnelle : ☐ En activité ☐ En formation ☐ Sans Activité ☐ Demandeur d'emploi

Employeur :

Téléphone : Commune :

Rythme de travail (*temps plein, temps partiel, horaires irréguliers, ...*) :

PARENT 2 NOM : PRENOM :

ADRESSE : VILLE :

TELEPHONE : MAIL :

Situation professionnelle : ☐ En activité ☐ En formation ☐ Sans Activité ☐ Demandeur d'emploi

Employeur :

Téléphone : Commune :

Rythme de travail (*temps plein, temps partiel, horaires irréguliers, ...*) :

ENFANT NOM : PRENOM :

Sexe : ☐ Fille ☐ Garçon Date de naissance (ou prévue) :

Responsable légal : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :

Date d'entrée souhaitée :

SITUATION PARTICULIERE (* justificatifs à joindre avec la fiche de préinscription)

☐ Famille impliquée dans la gestion de la structure

☐ Foyer bi-actif *

☐ Situation sociale particulière *

☐ Famille monoparentale *

☐ Enfant ou personne de la famille en situation de handicap *

☐ Demande d'admission pour une fratrie *

☐ Enfant déjà accueilli en occasionnel

PLANNING SOUHAITE ACCUEIL REGULIER

PLANNING HEBDOMADAIRE (*noter heure d'arrivée et heure de départ*) :

LUNDI : Total heures :

MARDI : Total heures :

MERCREDI : Total heures :

JEUDI : Total heures :

VENDREDI : Total heures :

Total heures/semaine :

Avez-vous la possibilité d'adapter votre planning en fonction des disponibilités de la crèche (que certains jours, que certaines demi-journées) ?

☐ OUI

☐ NON

COMMENTAIRES :

.....

.....

.....

Durée souhaitée : Il est conseillé aux familles d'évaluer leur demande au plus près des besoins réels de garde. **Dans le cas où la demande initiale de garde serait modifiée à la baisse au moment de l'inscription définitive, le gestionnaire se réserve le droit de reporter la demande à la prochaine commission d'attribution.**